



Des papiers pour tous et toutes ! Un toit pour tous et toutes !

Depuis le 19 mai, nous sommes 160 migrant.es qui, avec le soutien d'associations et organisations solidaires, occupons une ancienne maison de retraite, fermée depuis deux ans et appartenant à la Ville de Rouen. Nous l'avons baptisée La Garenne

Nous, femmes, hommes, avec nos enfants sommes arrivés en France pour demander l'asile après avoir fui notre pays dans des conditions le plus souvent effroyables.

Avant le 19 mai, nous étions tous à la rue, tributaires de mises à l'abri aléatoires. Nos enfants scolarisés dans les écoles de la Métropole dormaient dehors, dans des halls d'immeuble, parfois des voitures... et partaient le matin à l'école.

Depuis le 19 mai, nous avons trouvé un abri, certes précaire, mais un abri où nous nous sentons en sécurité, un vrai domicile avec enfin une intimité retrouvée.

Nous exigeons un droit élémentaire : celui d'avoir un toit !

- Depuis Mai, la Préfecture refuse tout dialogue.
- La Ville de Rouen a demandé l'expulsion de la Garenne et le tribunal d'instance l'a prononcée pour le 13 octobre.
- Aucune solution de relogement n'est proposée. Nous ne pouvons accepter de retourner à la rue après cette date.
- Nous demandons à la Préfecture que des solutions de relogement soient trouvées pour tout le monde quelle que soit leur situation administrative.

Nous exigeons que toutes les situations soient réexaminées

Nous avons tous et toutes des parcours différents. La loi française est très complexe et beaucoup de procédures existent. Mais nous resterons uni.es.

Nous demandons le réexamen de toutes les demandes d'asile rejetées, la régularisation de tous les sans-papiers.

Nous voulons rester en France avec nos enfants, il n'y a pas d'avenir pour nous ailleurs.

Nous exigeons que tous les Mineurs soient mis à l'abri immédiatement

Parmi nous, des mineurs non accompagnés sont laissés à la rue par le Département. Ils doivent attendre quatre semaines avant de pouvoir espérer une hypothétique prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Nombre d'entre eux sont obligés de saisir le Juge des enfants pour faire reconnaître leur minorité. Nous exigeons que la loi soit respectée et que ces enfants soient mis à l'abri dès leur arrivée sur le territoire.

Nous demandons à être reçu.es à la Préfecture pour exposer nos revendications et appelons tous les citoyens à nous soutenir :

Rassemblement devant la Préfecture

Mercredi 26 septembre

17H

Collectif des habitant.es de La Garenne (facebook : la garenne contre les expulsions)